

aspects statistiques

recensement fédéral des entreprises 1985

7. le commerce de détail à Genève

n° 74
mars 90

SOMMAIRE	Page
1. Introduction	3
2. Définitions	4
3. Contenu et limites de la branche «commerce de détail»	7
4. Formes de vente	8
5. Evolution générale de 1965 à 1985	10
6. Evolution selon l'activité économique de 1975 à 1985	12
7. Taille des entreprises et des établissements	16
8. Surfaces de vente	20
9. Localisation des établissements	22



Brève présentation du Service cantonal de statistique (SCS)

Le SCS : un service d'information

Le SCS est un service général d'information sur la vie économique et sociale du canton de Genève, plus particulièrement sur la population, l'économie et le domaine bâti, qui font l'objet d'une analyse permanente.

Par des enquêtes directes, l'exploitation de sources administratives ou d'informations statistiques fédérales, le SCS rassemble des données chiffrées sur la réalité socio-économique genevoise et ses divers aspects. Il traite ces données et en analyse les résultats en recourant aux diverses méthodes statistiques, afin de produire des informations statistiques pertinentes. Enfin, il diffuse ces informations, plus ou moins synthétisées, sous des formes diverses (tableaux et graphiques; rapports et publications).

Service officiel de l'Etat rattaché au Département de l'économie publique, le SCS est à la disposition des autorités, des administrations et du public, qu'il s'agisse d'associations diverses, d'entreprises ou de particuliers.

Subventionné par la Ville de Genève, le SCS a également un rôle de service municipal de statistique.

Activités

Le SCS couvre principalement trois domaines :

- *population*
(population résidente et active, mouvements démographiques, emploi, marché du travail, santé, éducation),

- *économie*
(production, revenus, salaires, consommation, prix, loyers, énergie, conjoncture),
- *domaine bâti*
(construction, bâtiments, logements, occupation du sol, transactions immobilières).

L'activité du SCS peut être définie en huit points :

- élaboration de statistiques de base dans les domaines précités,
- appui à d'autres services pour la réalisation de statistiques,
- participation à la réalisation des recensements fédéraux (les principaux portent sur la population et les entreprises et ont lieu alternativement tous les 10 ans),
- diffusion de l'information statistique produite ou rassemblée par le SCS (publications, réponses à des demandes de toute nature),
- organisation et gestion de fichiers généraux,
- études et enquêtes diverses pour le compte des autorités,
- participation à des commissions d'experts,
- recherche appliquée : travaux d'analyse et prévision dans les trois principaux domaines du service.

Publications

Le SCS édite 10 collections de publications, qui correspondent à différents besoins : voir informations détaillées en fin de cahier.

Légende des signes

—	valeur nulle
0	valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
...	donnée inconnue
///	aucune donnée ne peut correspondre à la définition
()	l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
[]	valeur peu significative
e	valeur estimée
p	donnée provisoire
r	donnée révisée

Aspects statistiques

n° 74
Mars 1990

Recensement fédéral des entreprises 1985

7. le commerce de détail à Genève

Auteur : *Roger Donzé* (Tél. 787 67 15)

Avec la collaboration de *Janine Dubois* et *Francis Zosso*

Prix : 10 F

Résumé

- Selon les résultats du recensement fédéral des entreprises de septembre 1985, le **commerce de détail genevois** est constitué de :
 - 2 903 *entreprises* ayant leur siège dans le canton, dont 2 638 (90,9 % du total) ne comptent qu'un seul établissement et 265 (9,1 % du total) en comptent au moins deux.
 - 3 770 *établissements* localisés dans le canton, occupant au total 22 743 personnes. Par rapport à l'ensemble des activités économiques recensées à Genève en 1985 (20 646 établissements occupant 243 773 personnes), le commerce de détail représente un peu moins du cinquième des établissements (18,3 %) et un peu moins du dixième des emplois (9,3 %).
 - 561 400 m² de *surface de vente*.
- Sur les 3 770 **établissements** du commerce de détail, 3 497 ont été identifiés comme **magasins**. Les autres (273) étaient soit des établissements de vente par correspondance, de colportage ou de vente sur les marchés (104), soit des établissements dont la forme de vente n'a pu être définie avec précision (169). Les 3 497 magasins se répartissent en six **formes de vente** distinctes :
 - 3 245 magasins spécialisés, occupant 13 627 personnes,
 - 13 grands magasins, occupant 2 494 personnes,
 - 43 supermarchés, occupant 2 773 personnes,
 - 30 marchés de consommateurs, occupant 1 592 personnes,
 - 52 magasins situés dans des centres commerciaux, occupant 574 personnes,
 - 114 "autres", occupant 694 personnes. Ces "autres" sont des commerces de produits divers, avec service ou en libre service, dont la surface de vente ne dépasse pas 400 m² (contrairement aux supermarchés ou aux marchés de consommateurs).
- De 1975 à 1985, le commerce de détail genevois pris *globalement* se maintient : le nombre d'établissements recule légèrement (de 3 865 à 3 770, soit - 2,5 %) tandis que le nombre de personnes occupées s'accroît, lui aussi légèrement, passant de 22 137 à 22 743 (soit + 2,7 %). En termes de personnes occupées, le commerce de détail a donc enregistré une croissance nettement plus faible que le secteur tertiaire dans sa totalité (+ 28,9 % entre 1975 et 1985) ou que l'ensemble de l'économie (+ 20,2 %). L'examen de l'évolution des diverses formes de vente montre que des changements importants se sont produits dans les structures du commerce de détail genevois. On retiendra notamment :
 - La très forte expansion, en nombre et en taille, des *supermarchés* : leur nombre passe de 13 en 1965 à 43 en 1985; le nombre moyen de personnes qu'ils occupent passe de 35 en 1965 à 64 en 1985.
 - L'évolution des *grands magasins* : leur nombre est en augmentation (8 en 1965, 13 en 1985) mais leur taille – mesurée en termes de personnes occupées – tend à se réduire (319 en moyenne en 1965, 192 en 1985).
 - En ce qui concerne le *commerce spécialisé*, le développement rapide du nombre des établissements de l'habillement-chaussures, de la radio-TV et de l'horlogerie-bijouterie, développement qui s'oppose à la perte des points de vente de produits alimentaires.
- Quelques chiffres sur les grands du commerce de détail en 1985 :
 - **Grandes entreprises** : 16 entreprises ayant leur siège dans le canton dépassent la barre des 100 personnes occupées. Elles groupent 591 établissements et occupent 13 209 personnes.
 - **Grands établissements** : 21 points de vente atteignent ou dépassent la limite des 100 personnes occupées. Ils totalisent plus du quart (26,3 %) des effectifs du commerce de détail : 5 990 personnes occupées sur un total de 22 743.
- L'examen de la **localisation** des établissements du commerce de détail genevois en 1985 confirme qu'il est relativement concentré et que le coeur de la ville de Genève en particulier (la Petite Ceinture) groupe une part très importante des établissements et des emplois de la branche. Si les principaux grands magasins sont, comme on pouvait s'y attendre, très groupés dans le centre de la ville, les supermarchés en revanche en sont absents; ils sont principalement localisés dans les quartiers périphériques ainsi que dans les cinq grandes communes suburbaines.

1. Introduction

Le recensement fédéral des entreprises (RFE) constitue pour le commerce de détail, comme pour d'autres branches importantes du secteur des services, la seule source d'informations statistiques dignes de ce nom. Lui seul permet d'en dresser une image complète et détaillée : nombre et localisation des entreprises et de leurs établissements, formes de vente, surfaces de vente, etc.

Le commerce de détail occupe d'ailleurs une place privilégiée dans le RFE puisque des questions spécifiques à cette branche ont été introduites dans le bulletin de recensement, comme on peut le constater pour le dernier relevé, celui de 1985 :

4. Questions spéciales pour le commerce de détail																	
4.1	<p>Veuillez vous reporter aux explications figurant en annexe. La vente se fait-elle dans:</p> <table><tbody><tr><td><input type="checkbox"/> 1</td><td><input type="checkbox"/> 4</td></tr><tr><td>● un magasin spécialisé (kiosque également) 58</td><td>● un supermarché</td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> 2</td><td>● un marché de consommateurs</td></tr><tr><td>● un grand magasin</td><td><input type="checkbox"/> 5</td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> 3</td><td>● un autre type de magasin de vente au détail</td></tr><tr><td>● un centre commercial</td><td><input type="checkbox"/> 6</td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> 59</td><td>● ou sous une autre forme si oui, laquelle? _____</td></tr><tr><td></td><td><input type="checkbox"/> 60</td></tr></tbody></table>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 4	● un magasin spécialisé (kiosque également) 58	● un supermarché	<input type="checkbox"/> 2	● un marché de consommateurs	● un grand magasin	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 3	● un autre type de magasin de vente au détail	● un centre commercial	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 59	● ou sous une autre forme si oui, laquelle? _____		<input type="checkbox"/> 60
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 4																
● un magasin spécialisé (kiosque également) 58	● un supermarché																
<input type="checkbox"/> 2	● un marché de consommateurs																
● un grand magasin	<input type="checkbox"/> 5																
<input type="checkbox"/> 3	● un autre type de magasin de vente au détail																
● un centre commercial	<input type="checkbox"/> 6																
<input type="checkbox"/> 59	● ou sous une autre forme si oui, laquelle? _____																
	<input type="checkbox"/> 60																
4.2	<p>Surface des locaux de vente y compris les vitrines, les étalages, les caisses, ainsi que les allées, les escaliers, les ascenseurs, pour autant qu'ils puissent être utilisés par la clientèle. Les bureaux, les dépôts, les locaux de préparation et ceux réservés au personnel, ainsi que les restaurants ne sont pas compris dans la surface du magasin.</p> <p>Surface totale 61 _____ m²</p> <p>dont pour les articles alimentaires 62 _____ m²</p>																

Si la conception générale du RFE a peu changé au fil des derniers relevés (1965, 1975, 1985), de nombreuses modifications de détail rendent malheureusement difficiles les comparaisons de résultats d'un recensement à l'autre¹. En conséquence, cette présentation du commerce de détail genevois est nettement plus orientée vers l'analyse des structures de la branche en 1985 que sur son évolution entre 1965 (ou 1975) et 1985.

Deux aspects particuliers, pourtant d'une grande importance dans le cas genevois, ne sont traités ici que de façon assez superficielle : celui de la localisation des établissements et celui des rapports entre "petit commerce", ou commerce spécialisé, et "grandes surfaces", représentées par les grands magasins et par les entreprises à succursales multiples. Ces limitations tiennent non seulement à la nature des données disponibles, mais aussi à la nécessité de ne pas alourdir la présentation. Le lecteur intéressé pourra aisément obtenir des informations complémentaires en s'adressant au Service cantonal de statistique.

¹Voir pages 10 et 12.

Enfin, précisons que cette étude sur le commerce de détail à Genève se situe,

- d'une part, dans la série de cahiers que le SCS consacre aux résultats du dernier recensement fédéral des entreprises (RFE 1985), la liste des cahiers déjà publiés figurant à la fin de ce numéro;
- d'autre part, comme une mise à jour du rapport présenté en 1984 par le Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion de M. René Longet concernant la concentration dans le commerce de détail et la réalisation de centres commerciaux (M 118).

2. Définitions

2.1 Qu'est-ce qu'un établissement ?

Rappelons¹ qu'un *établissement* est défini comme un lieu de travail géographiquement distinct où une activité économique est exercée de façon régulière par une ou plusieurs personnes. Le relevé de 1985 porte – pour les établissements non agricoles – sur tous les établissements des secteurs privé et public dans lesquels on produit ou répare des biens ou fournit un service pendant au moins 20 heures par semaine (même si cette activité n'est pas rémunérée). Les données recueillies par établissement peuvent ensuite être groupées par *entreprise* (voir 2.4).

2.2 Qu'appelle-t-on commerce de détail ?

Sont classés dans le *commerce de détail* les établissements qui vendent, en leur nom, des marchandises aux ménages ou à de petits revendeurs. Les marchandises sont vendues telles quelles ou après avoir subi les modifications ou traitements d'usage (préparation de la viande dans le cas des boucheries, emballage, etc.).

2.3 Sous quelle forme pratique-t-on la vente ?

La vente peut se faire dans un *magasin* ou selon une *autre forme de vente* : par correspondance, par téléphone, par l'intermédiaire de représentant(s), sur les marchés, etc. Les diverses formes de vente sont définies dans le tableau 1. L'examen de cette nomenclature appelle plusieurs remarques :

- a. "Centre commercial" : pour être tout à fait précis, on devrait plutôt parler de "magasin dans un centre commercial", en observant qu'un supermarché ou un grand magasin situé dans un centre commercial (dont il constitue souvent le coeur) est bien recensé en tant que supermarché ou grand magasin.
- b. On peut se demander si pratiquement – en particulier si l'on se met à la place du consommateur – il existe une différence importante entre un "marché de consommateurs" et un "supermarché" de plus de 1 000 m² ?
- c. Dans la catégorie des "autres types de magasin de vente au détail", on trouve à la fois des magasins avec service traditionnel et d'autres pratiquant le libre-service. Ils ont en commun leur surface de vente (qui ne dépasse pas 400 m²) et la variété de leur assortiment.
- d. On peut constater que les divers établissements d'une même entreprise à succursales multiples (Coop ou Migros par exemple) pourront se ranger dans plusieurs catégories (supermarché et autre type de magasin de vente au détail, notamment, mais aussi magasin spécialisé – par exemple radio, TV, disques, ou vente de fleurs). D'autre part, les établissements qui ne sont pas des magasins – par exemple un entrepôt – ne seront en principe pas classés dans le commerce de détail.

¹Voir les définitions figurant dans deux autres "Aspects statistiques" consacrés au Recensement fédéral des entreprises de 1985 : le n° 62 (novembre 1988) et le n° 66 (mars 1989).

Tableau 1

Canton de Genève

Aperçu général sur le commerce de détail à Genève, en 1985

Forme de vente ¹	Etablissements	Personnes occupées	Nombre moyen de personnes occupées par établissement	Surface de vente moyenne par établissement
Magasin spécialisé : commerce de détail qui concentre son activité sur un certain groupe de marchandises. L'offre, dans les limites d'un assortiment plutôt restreint, est vaste et s'accompagne de conseils à la clientèle.	3 245	13 627	4,2	103 m ²
Grand magasin : vaste établissement de commerce de détail dont l'offre s'étend à de nombreux secteurs (en particulier habillement, textiles, ustensiles de ménage, aménagement intérieur et, généralement, alimentation et alcool, tabac). Le choix comprend plus de 30 000 articles et la surface de vente est de 1 000 m ² au moins.	13	2 494	191,8	6 893 m ²
Centre commercial : ensemble de magasins spécialisés et/ou d'entreprises de prestations de services, de type et de taille différents, généralement indépendants, réunis sous un même toit et organisés en commun.	52	574	11,0	414 m ²
Supermarché : magasin self-service d'une surface de vente d'au moins 400 m ² qui vend principalement des denrées alimentaires, mais dont l'assortiment comprend environ un tiers d'articles non alimentaires (non-food).	43	2 773	64,5	922 m ²
Marché de consommateurs : magasin self-service d'une surface de vente de plus de 1 000 m ² , d'accès généralement aisé aux utilisateurs. Le prix des marchandises y est en principe inférieur aux prix pratiqués dans la branche; en revanche, on n'y trouve pas le service habituel d'un commerce de détail.	30	1 592	53,0	1 798 m ²
Autre type de magasin de vente au détail : commerce de détail proposant un vaste assortiment de marchandises sur une surface de vente inférieure à 400 m ² (avec ou sans service).	114	694	6,1	207 m ²
Autres formes de vente possibles : vente par correspondance, par téléphone, par l'intermédiaire de représentant(s), vente au marché, etc.	273	989	3,6	///
Ensemble des établissements	3 770	22 743	6,0	158 m²

1. Définitions figurant dans les formules du recensement fédéral des entreprises de 1985.

2.4 Entreprises et établissements

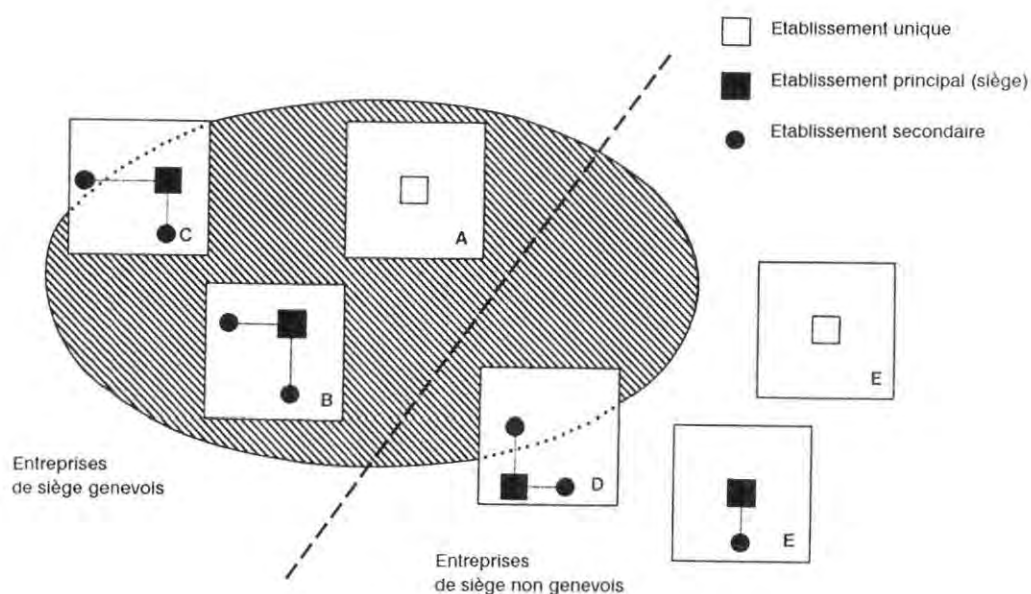
Rappelons qu'une entreprise est constituée d'un seul établissement (entreprise simple) ou de plusieurs établissements, ceux-ci pouvant être localisés dans un seul ou dans plusieurs cantons.

Pour les entreprises ayant plusieurs établissements, l'établissement principal (ou siège administratif) est en général celui qui occupe le plus de personnes et abrite la direction générale. Le domicile de l'entreprise est attribué au canton où l'établissement principal est localisé.

Graphique 1

Canton de Genève

Entreprises et établissements du commerce de détail en 1985 Schéma des liens entre entreprises et établissements



	Entreprises	Etablissements		
		Principaux	Secondaires	Total
Entreprises de siège genevois				
A. Entreprises simples	2 638	2 638	///	2 638
B. Entreprises avec plusieurs établissements (tous localisés à Genève)	264	264 ¹	632 ¹	896 ¹
C. Entreprises avec plusieurs établissements (au moins un hors Genève)				
Entreprises de siège non genevois				
D. Ayant au moins un établissement secondaire à Genève	...	///	236 ²	236 ²
Entreprises sans activité à Genève				
E. Pas d'établissement à Genève	///	///	///	///

1. Ensemble des établissements.

2. Uniquement les établissements localisés à Genève.

3. Contenu et limites de la branche "commerce de détail"

Le commerce de détail est défini lors du recensement fédéral des entreprises comme la *vente de biens meubles directement aux ménages ou à des petits revendeurs*. Il s'agit donc, logiquement, des activités de distribution. A côté des 3 770 établissements (dont 3 497 magasins) recensés en 1985 dans le canton qui répondent à cette définition, d'autres établissements - très nombreux - réparant des marchandises, vendant ou procurant des services, ont des activités voisines. Non seulement celles-ci s'exercent elles aussi souvent dans des arcades, mais encore elles constituent avec les activités classées dans le commerce de détail un ensemble de services qui se complètent : ils s'adressent directement au consommateur, ils sont en général localisés dans les mêmes zones commerciales, etc. Le tableau suivant, qui résulte d'un choix assez subjectif, fournit une liste de quelques-unes de ces *activités commerciales apparentées* :

Tableau 2

Canton de Genève

Commerce de détail et activités apparentées Etablissements et personnes occupées

N° de code	Etablissements		Personnes occupées	
	1975	1985	1975	1985
55 - 56	3 865	3 770	22 137	22 743
	<i>Activités apparentées :</i>			
572	1 032	1 141	6 531	9 194
	dont restaurants, cafés, bars, tea-rooms			
	///	1 116	///	8 884
	dancings			
	11	19	209	263
	autres			
	///	6	///	47
58	766	991	2 858	4 650
	dont réparation de chaussures			
	///	45	///	58
	restauration d'objet d'art			
	17	65	24	129
	réparation d'autos (stations-service)			
	439	568	1 915	3 484
652	119	162	836	1 023
	dont agences de voyage			
	///	136	///	876
661	113	113	3 638	4 296
	dont bureaux de poste, CCP, cars postaux			
	96	94	2 364	2 942
74	52	88	323	926
	dont location de véhicules automobiles			
	///	49	///	625
76	1 228	1 124	5 518	6 602
	dont blanchisseries, teintureries			
	285	219	891	611
	salons de coiffure, instituts de beauté			
	644	647	1 784	2 144

Cette liste n'a pas pour but de proposer une autre définition du commerce de détail, plus extensive que celle définie lors des recensements fédéraux, mais de rappeler que toute classification est par nature réductrice et qu'elle fournit de la réalité une certaine image, plus ou moins conforme à la perception particulière de chacun. Ainsi, il n'y a pas forcément loin d'une librairie, qui vend des livres de voyage (branche *commerce de détail*), à un agent de voyage qui conseille son client et finit par lui "vendre une croisière" (branche *transports et communications*). Il n'y a peut-être pas non plus très loin de l'institut de beauté (branche *services personnels*) à certains soins dans le domaine de la santé (branche *services de santé*).

4. Formes de vente

Sur les 3 770 établissements de commerce de détail recensés dans le canton en 1985, 3 497 (soit 92,8 % de l'ensemble) étaient des magasins; les autres (273, soit 7,2 % de l'ensemble) pratiquaient une autre forme de vente (104) ou une forme de vente non déterminée (169).

Tableau 3

Canton de Genève

Etablissements du commerce de détail et personnes occupées, selon la forme de vente ¹, en 1985

	Effectifs		Répartition (%)		Personnes occupées par établissement
	Etablissements	Personnes occupées	Etablissements	Personnes occupées	
Magasins, total	3 497	21 754	928	957	6
Magasins spécialisés	3 245	13 627	861	599	4
Autres types de magasins (grandes surfaces)	252	8 127	67	358	32
Grands magasins	13	2 494	3	110	192
Magasins dans un centre commercial	52	574	14	25	11
Supermarchés	43	2 773	11	122	65
Marchés de consommateurs	30	1 592	8	70	53
Autres	114	694	30	31	6
Autres formes de vente, total	273	989	72	43	4
Vente par correspondance	27	171	7	8	6
Démarchage, colportage	32	194	8	9	6
Vente au marché	45	91	12	4	2
Autres, sans indication	169	533	45	22	3
Ensemble	3 770	22 743	1 000	1 000	6

1. Voir définitions complètes page 5.

Le tableau 3 permet d'apprécier les poids respectifs du commerce spécialisé et des *grandes surfaces*. Par grande surface nous entendons ici l'ensemble des formes de vente suivantes (groupées sous "autres types de magasins") :

	Surface de vente (m ²)	Assortiment	Service aux Consommateurs
Grands magasins	Au moins 1 000 m ²	Très diversifié	Traditionnel
Magasins dans un centre commercial	(non précisé)	Spécialisé	Traditionnel
Supermarchés	Au moins 400 m ²	Principalement alimentaire	Libre service
Marchés de consommateurs	Au moins 1 000 m ²	(non précisé)	Prix avantageux Libre service Prestations minimales
Autres	Moins de 400 m ²	Diversifié	Avec ou sans service

En réalité, on trouve dans cet ensemble de "grandes surfaces" quelques magasins indépendants traditionnels, soit dans la catégorie des magasins situés dans un centre commercial, soit dans la dernière catégorie ("autres"), qui englobe de petits commerces dont l'assortiment est relativement diversifié, où le service à la clientèle peut aussi bien être traditionnel ou analogue à celui des supermarchés.

En terme d'établissements, les magasins spécialisés représentent près des neuf dixièmes (86,1 %) du total cantonal. Si l'on se limite aux magasins, donc sans compter les formes de vente particulières, cette part monte à 92,8 %.

En terme d'emplois, les magasins spécialisés groupent six dixièmes (59,9 %) du total cantonal. Les 13 grands magasins groupent à eux seuls plus d'un dixième (11,0 %) des emplois, de même que les 43 supermarchés (12,2 %).

Le nombre moyen d'emplois par établissement varie dans des limites très larges : entre 2 (vente sur les marchés) et 192 (grands magasins). Pour les magasins spécialisés, la taille moyenne est de 4 emplois par établissement. Cette taille dépasse le chiffre de 50 dans les deux catégories de grandes surfaces pratiquant le libre service : 65 emplois par établissement pour les supermarchés et 53 pour les marchés de consommateurs.

Nature juridique

Les données générales du RFE 1985 relatives à la nature juridique des entreprises ont été présentées dans le n° 66 des *Aspects statistiques*. Pour le commerce de détail en particulier, voici – brièvement – quelques résultats :

La portion congrue au secteur public

Le commerce de détail relève par nature de l'économie privée. Exception qui confirme la règle, en 1985 on a recensé à Genève une seule entreprise du commerce de détail faisant partie du secteur public (elle n'occupait que 4 personnes).

Quelques entreprises à but non lucratif

Seules 9 entreprises (groupant 16 établissements et occupant 64 personnes), de nature juridique "associations", avaient une activité sans but lucratif.

Entreprises du secteur privé à but lucratif

L'essentiel des entreprises du commerce de détail recensées en 1985 étaient donc des entreprises privées à but lucratif : 1 993 entreprises de siège genevois (sur 2 903), 3 753 établissements localisés dans le canton (sur 3 770), occupant 22 675 personnes (sur 22 743).

Une majorité d'entreprises de raison sociale individuelle

En 1985, près des deux tiers des entreprises du commerce de détail genevois (1 882 sur 2 903, soit 64,9 %) avaient la raison sociale individuelle. En termes d'établissements, elles étaient également majoritaires : 2 035 sur les 3 770 établissements du commerce de détail localisés dans le canton dépendaient d'entreprises de raison sociale individuelle (54,0 % du total). Mais en termes d'emplois, leur part n'était plus que de 24,9 % (à peine le quart) : 5 662 personnes occupées sur un total de 22 743.

Les grandes entreprises : coopératives et sociétés anonymes

Les grandes entreprises du commerce de détail se rangent – en principe – pour l'essentiel dans deux catégories : coopératives et sociétés anonymes. En 1985, 9 entreprises de siège genevois étaient des sociétés coopératives. 122 établissements localisés dans le canton dépendaient de sociétés coopératives et leur poids en termes de personnes occupées était considérable : 5 052 sur un total de 22 743, soit pas loin du quart (22,2 %) des effectifs de la branche.

Quant à la catégorie des sociétés anonymes – 663 entreprises de siège genevois, 1 174 établissements localisés dans le canton occupant 8 702 personnes (soit 37,3 % des travailleurs de la branche) – elle est à la fois constituée de quelques "gros" du commerce de détail (comme les grands magasins) mais aussi d'un grand nombre d'entreprises de petite taille.

5. Evolution générale de 1965 à 1985

Les possibilités de comparer entre eux les résultats des derniers recensements fédéraux des entreprises (1965, 1975, 1985) sont limitées pour la branche qui nous occupe, le commerce de détail. Les résultats disponibles ne permettent en effet pas une analyse approfondie de l'évolution de la branche en raison de nombreux changements dans les nomenclatures (activité économique¹, forme de vente) et dans la prise en compte des personnes occupées à temps partiel. Voici, néanmoins, quelques données essentielles :

Etablissements et personnes occupées : stabilité entre 1975 et 1985 (voir tableau 4)

Le nombre total d'établissements et de personnes occupées a peu varié dans le commerce de détail entre 1975 et 1985 : faible recul du nombre d'établissements (- 95, soit -2,5 %) et augmentation modérée du nombre de personnes occupées (+ 606, soit + 2,7 %), cette dernière très en deçà des taux enregistrés pour l'ensemble de l'économie genevoise (+ 20,2 %) et pour le secteur tertiaire en particulier (+ 28,9 %).

Forte augmentation du nombre et de la taille des supermarchés (voir tableau 5)

Deux formes de vente particulières, les grands magasins et les supermarchés, se distinguent des autres établissements par leur taille – que celle-ci soit chiffrée en termes de personnes occupées ou de surface de vente. Si l'on considère les points de vente (établissements), on constate que le nombre de supermarchés a plus que triplé entre 1965 et 1985, passant de 13 à 43, alors que celui des grands magasins a connu une croissance nettement plus modérée : de 8 à 13. En fonction du nombre d'emplois (personnes occupées), l'image est un peu différente : dans la catégorie des supermarchés, le nombre d'emplois "explose" littéralement (il est multiplié par six entre 1965 (458 emplois) et 1985 (2 773 emplois); dans celle des grands magasins en revanche, on constate un fléchissement entre 1965 (2 550 emplois) et 1985 (2 494 emplois).

Le nombre moyen de personnes occupées par établissement – la taille moyenne – diminue ainsi, entre 1965 et 1985, de 319 à 191 dans la catégorie des grands magasins alors qu'elle augmente fortement (de 35 à 64) dans celle des supermarchés.

Grands magasins :

- en 1965, 8 grands magasins, 2 550 emplois, soit 319 par établissement;
- en 1975, 11 grands magasins, 2 894 emplois, soit 263 par établissement;
- en 1985, 13 grands magasins, 2 494 emplois, soit 192 par établissement.

Cette diminution de la taille moyenne des grands magasins a deux causes probables : 1. La taille des nouveaux établissements créés après 1965 est dans l'ensemble inférieure à celle des plus anciens. 2. Sans aller jusqu'au passage du service traditionnel au libre service, les grands magasins ont dû adapter leurs méthodes de vente : un peu moins de service à la clientèle, un peu plus de "liberté" pour celle-ci.

Supermarchés :

- en 1965, 13 supermarchés, 458 emplois, soit 35 par établissement;
- en 1975, 34 supermarchés, 1 647 emplois, soit 48 par établissement;
- en 1985, 43 supermarchés, 2 773 emplois, soit 64 par établissement.

Cette évolution n'a rien de surprenant; l'expansion des supermarchés, en nombre et en dimension, paraît en effet être la caractéristique essentielle de l'évolution du commerce de détail – à Genève et ailleurs – durant les dernières décennies.

¹Voir page 12.

Le commerce spécialisé : globalement assez stable, mais ...

Durant cette même période (1965-1985), l'ensemble des autres formes de commerce connaît apparemment une certaine stabilité : le nombre d'établissements se maintient entre 3 700 et 3 800, celui des emplois aux environs de 17 000. Mais cette stabilité est évidemment trompeuse. Bien que la nature des données à disposition ne permette pas de le démontrer avec toute la netteté souhaitable, on assiste entre 1965 et 1985,

- d'une part, à un développement du commerce en libre service, qui se produit au détriment des formes de vente traditionnelles,
- d'autre part, à des évolutions opposées entre certains commerces spécialisés en expansion (par exemple, optique, radio, TV) et d'autres en déclin (par exemple, boucheries, charcuteries), comme le montre le tableau 6.

Tableau 4

Canton de Genève

Evolution comparée des établissements et des personnes occupées, entre 1975 et 1985

	1975	1985	Variation	
			Nombre	%
Ensemble des activités				
Etablissements	19 429	20 646	1 217	6,3
Personnes occupées	202 781	243 773	40 992	20,2
Secteur tertiaire				
Etablissements	15 218	16 774	1 556	10,2
Personnes occupées	147 073	189 531	42 458	28,9
Commerce de détail				
Etablissements	3 865	3 770	- 95	- 2,5
Personnes occupées	22 137	22 743	606	2,7

Tableau 5

Canton de Genève

Etablissements et personnes occupées dans le commerce de détail, selon la forme de vente ¹

	Etablissements			Personnes occupées		
	1965	1975	1985	1965	1975	1985
Grands magasins	8	11	13	2 550	2 894	2 494
Supermarchés	13	34	43	458	1 647	2 773
Autres formes de vente ²	3 807	3 679	///	16 931	17 366	///
	///	3 820	3 714	///	17 596	17 206
Total ²	3 828	3 724	///	19 939	21 907	///
	///	3 865	3 770	///	22 137	22 743

1. Voir définitions page 5.

2. En raison de ruptures dans les nomenclatures, on peut comparer 1965 avec 1975 d'une part, 1975 avec 1985 d'autre part.

6. Evolution selon l'activité économique de 1975 à 1985

La nomenclature des activités économiques du recensement fédéral des entreprises permet théoriquement d'analyser de façon très approfondie les structures du commerce de détail et leur évolution dans le temps. La branche "commerce de détail" a été divisée, en 1985, en 14 groupes d'activité (nomenclature à trois positions, de 551 à 566); ces 14 groupes sont eux-mêmes décomposés en 71 genres d'activité (nomenclature à quatre positions, de 5511 à 5664).

En réalité, dans le cas particulier du commerce de détail, cette grille d'analyse n'est pas facilement applicable, pour plusieurs raisons :

- Les informations recueillies grâce au bulletin de recensement sont parfois lacunaires ou approximatives et ne permettent pas d'appliquer avec sûreté une nomenclature des activités économiques aussi détaillée.
- Bien qu'elle soit révisée tous les dix ans, la nomenclature des activités économiques est toujours un peu en retard sur la réalité car les formes de vente, les produits se modifient, eux, constamment.
- De nombreuses ruptures de définition se sont produites entre 1975 et 1985 : le tableau figurant à la page 15 montre en effet que pour une majorité de genres d'activité (nomenclature à quatre positions), la comparaison des chiffres de 1985 avec ceux des recensements précédents (1975 en particulier) n'est pas possible, la nomenclature ayant subi des transformations trop importantes.

Classification réduite (voir tableau 6)

Relevons d'abord que sous "articles divers" (en 1985, 176 établissements occupant 7 897 personnes) se trouve groupé l'essentiel de ce que nous avons désigné par "grandes surfaces" dans le tableau 3 de la page 8. On y trouve donc en particulier les grands magasins et les supermarchés. Trois secteurs spécialisés ont enregistré entre 1975 et 1985 une expansion relativement forte :

- textiles, habillement, chaussures (de 483 établissements en 1975 à 658 en 1985);
- optique, radio-TV, horlogerie, bijouterie (de 327 à 502);
- produits pharmaceutiques et de beauté (de 181 à 217).

Tableau 6

Canton de Genève

Etablissements et personnes occupées dans le commerce de détail, selon l'activité économique

	Etablissements			Personnes occupées		
	1975	1985	Variation	1975	1985	Variation
Produits agricoles, animaux, végétaux	98	76	- 22	327	324	- 3
Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 060	796	- 264	3 214	2 976	- 238
Textiles, habillement, chaussures	483	658	175	2 621	2 942	321
Meubles, literie, tapis, ameublement	...	148	580	...
Papeterie, librairie, kiosques	...	411	1 276	...
Combustibles, carburants	118	54	- 64	460	262	- 198
Articles de ménage, quincaillerie	...	123	418	...
Véhicules, machines	...	110	350	...
Optique, radio, TV, horlogerie, bijouterie	327	502	175	1 284	1 979	695
Matériel de bureau et informatique	...	89	1 081	...
Produits pharmaceutiques, de beauté	181	217	36	1 086	1 590	504
Autres commerces spécialisés	...	410	1 068	...
Articles divers	...	176	7 897	...
Total	3 865	3 770	- 95	22 137	22 743	606

Personnes occupées dans le commerce de détail en 1985

Les données relatives aux personnes occupées – ou aux emplois – ont été abondamment commentées dans les cahiers que le SCS a consacrés jusqu'ici au RFE 1985 (voir *Aspects statistiques* n° 62, 66,69). On se limitera ici, en ce qui concerne le commerce de détail, à quelques points essentiels.

Importance relative

Les 2 903 entreprises du commerce de détail ayant leur siège dans le canton – *optique entreprise* – groupent 24 835 emplois, soit 11,1 % de l'ensemble des emplois des 16 507 entreprises des secteurs secondaire et tertiaire. Les 3 770 établissements localisés dans le canton – *optique intérieure* – groupent 22 743 emplois, soit 9,3 % des 243 773 emplois recensés dans le canton en 1985.

Evolution comparée 1975-1985

Comme le montre le tableau 4, la croissance de l'emploi a été nettement plus faible dans le commerce de détail (+ 606, soit + 2,7 % en dix ans) que dans l'ensemble du secteur tertiaire dont il fait partie (+ 28,9 %). En ce qui concerne ce secteur, les plus fortes croissances ont été enregistrées dans les services commerciaux et consultants (+ 6 296, soit + 68,0 % en dix ans), les banques et assurances (+ 5 697, soit + 38,0 %), l'hôtellerie et restauration (+ 3 899, soit + 36,2 %), le commerce de gros (+ 3 489, soit + 27,2 %). Malgré cette croissance modérée entre 1975 et 1985, le commerce de détail reste, en 1985, une des premières branches économiques du canton : près de 23 000 personnes occupées (22 743), contre 20 682 pour les banques et assurances, 19 448 pour le bâtiment et génie-civil, 18 572 pour les organisations internationales, y compris diplomatie, 15 549 pour les services commerciaux et consultants.

Composition

Le commerce de détail se caractérise, en 1985, par

- une proportion d'*étrangers* (43,6 % du total) voisine de la moyenne enregistrée dans l'ensemble des branches (44,3 %);
- une proportion de *femmes* (56,5 % du total, soit plus de la moitié) nettement supérieure à la moyenne (39,0 %);
- l'importance des *emplois à temps partiel* (20,1 %, soit un emploi sur cinq), la moyenne générale étant de 14,4 %.

Inversement, on constate une baisse importante du nombre de commerces de combustibles et carburants, mais qui s'explique également (du moins en partie) par un phénomène de dilution dans la nomenclature entre 1975 et 1985 : les garages, ateliers de réparations, établissements de vente de voitures, stations-services sont "éparpillés dans la nomenclature"; les grandes surfaces assurent parfois la distribution de carburant en libre-service, etc.

Classification détaillée (voir tableau 7)

Le tableau de la page 15 fournit pour 1985 la répartition la plus détaillée des établissements et des personnes occupées selon l'activité économique. Il met aussi en évidence les nombreux problèmes de comparaison qui se posent entre 1975 et 1985, et qui limitent fortement les possibilités d'analyse. Trois exemples vont nous permettre de mieux saisir quelques-uns de ces problèmes :

5524 Boulangeries, pâtisseries, confiseries

Le nombre de boulangeries, pâtisseries, confiseries a augmenté de 249 (en 1975) à 256 (en 1985); dans le même temps, le nombre de boucheries, charcuteries a diminué de 215 à 184. Ces évolutions contraires ont de quoi étonner puisque ces deux catégories de commerces spécialisés dans l'alimentation paraissent se trouver à peu près dans les mêmes conditions face à la concurrence des grandes surfaces et à l'évolution des habitudes d'achat des consommateurs. Certes, la concurrence de la région française voisine est sûrement beaucoup plus vive pour les boucheries, charcuteries, mais cette explication ne suffit pas et un examen détaillé des raisons sociales indiquées sur les bulletins de recensement permet de constater que le contenu de la catégorie 5524 : boulangeries, pâtisseries, confiseries s'est en réalité modifié d'un recensement à l'autre :

- la présence des confiseries et (ou) chocolateries s'est renforcée au détriment des boulangeries et (ou) pâtisseries;
- de plus en plus d'établissements ouvrent un "coin tea-room"; avec la vente de plats du jour et même de boissons alcoolisées aux heures des repas, ces établissements modifient considérablement leurs activités et, dans ce cas, la cloison entre deux branches économiques dans le passé bien distinctes – le commerce de détail et la restauration – devient très floue.

5527 Tabacs – 5564 Kiosques

De 1975 à 1985, le nombre de "bureaux de tabac" a chuté de 184 à 19 tandis que le nombre de kiosques, indéterminé en 1975, se monte à 310 en 1985. De toute évidence, il y a eu entre 1975 et 1985 – pour les magasins vendant à la fois des tabacs (cigarettes, cigares) et des journaux (et éventuellement des livres et du chocolat) – un transfert de la catégorie 5527 vers la catégorie 5564 et ce transfert n'a pas été résolu de façon satisfaisante lors de la révision de la nomenclature.

5561 à 5564 Articles divers

Les grands magasins ainsi que les établissements des grandes entreprises à succursales multiples sont en principe tous classés dans les quatre catégories suivantes :

- 5661 : Magasins ne vendant pas de produits alimentaires
- 5562 : Magasins vendant principalement des produits alimentaires
- 5563 : Magasins vendant principalement des produits non alimentaires
- 5564 : Magasins pour lesquels le rapport produits alimentaires/non alimentaires est indéterminé

Là également, pour ce secteur important du commerce de détail, des changements de définition ne permettent pas de comparer les chiffres de 1985 à ceux de 1975. D'autre part, un examen des raisons sociales des établissements recensés en 1985 permet de constater, comme dans le cas de la catégorie 5524 évoqué ci-dessus, que la détermination d'un numéro de code à quatre positions (genre d'activité) est souvent aléatoire, compte tenu des informations disponibles lors du dépouillement des questionnaires.

Tableau 7

Canton de Genève

Etablissements et personnes occupées dans le commerce de détail, selon le genre d'activité économique

Abteilungen / Divisions Klassen / Classes Groupen / Groupes Arten / Genres	Arbeitsstätten / Etablissements				Beschäftigte / Personnes occupées						
	1975	1985	Zunahme		1975	1985	Augmentation				
			absolut	in %			absolue	en %			
	1	2	3	4	5	6	7	8			
55 COMMERCE DE DETAIL	3865	3770	-	95	-	2.5	22137	22743	606	2.7	
551 PROD. AGRICOLES; ANIMAUX, VEGETAUX	98	76	-	22	-	22.4	327	324	-	3	0.9
5511 CEREALES, ALIMENTS DETAIL, PROD. AGR.	13	8	-	5	-	38.5	38	46	8	21.1	
5512 FLEURS ET PLANTES	72	61	-	11	-	15.3	250	257	7	2.8	
5513 ANIMAUX VIVANTS	13	7	-	6	-	46.2	39	21	-	18	46.2
552 PROD. ALIMENT., BOISSONS, TABACS	1060	796	-	264	-	24.9	3214	2976	-	238	7.4
5521 BOUCHERIE	215	184	-	31	-	14.4	774	597	-	177	22.9
5522 PRODUITS LAITIERS, OEUFS	31	31	-	-	-	-	60	77	-	17	28.3
5523 FRUITS ET LEGUMES	36	30	-	6	-	16.7	58	56	-	2	3.4
5524 BOULANGERIE, PATISSERIE, CONFISERIE	249	256	7	2.8		1138	1392	254		22.3	
5525 TRAITEUR, POISSONNERIE	.	49	182
5526 BOISSONS	57	57	125	134	.	9	7.2
5527 TABAC MANUFACTURE	184	19	-	165	-	89.7	327	78	-	249	76.1
5528 DENREES DIVERSES, S.P.	.	170	460	.	.	.
553 TEXTILES, ART. D'HABIL., CHAUSSURES	483	658	175	36.2		2621	2942	321		12.2	
5531 TISSUS AU METRE A USAGE VESTIMENT.	.	4	13
5532 VETEMENTS POUR HOMMES	.	53	234
5533 VETEMENTS POUR DAMES	.	156	387
5534 VETEMENTS POUR ENFANTS	.	27	43
5535 VETEMENTS DE CONFECTION, S.P.	63	152	89	141.3		279	535	256		91.8	
5536 LINGERIE, ACC. VESTIMENTAIRES	.	33	136
5537 MERCERIE	.	27	70
5538 FOURRURES	19	22	3	15.8		52	71	19		36.5	
5539 CHAUSSURES	88	93	5	5.7		436	451	15		3.4	
5541 TEXTILES OU ART. D'HABIL. DIVERS, S.P.	117	91	-	26	-	22.2	1117	1002	-	115	10.3
555 MEUBLES, LITERIE, TAPIS, AMEUBLEMENT	.	148	580	.	.	.
5551 MEUBLES ET ART. D'AMEUBLEMENT DIV.	.	92	414	.	.	.
5552 LITERIE	.	4	6	.	.	.
5553 TAPIS ET AUTR. REVET. DE SOL/MURAUX	25	29	4	16.0		94	100	6		6.4	
5554 TISSUS D'AMEUBL., LINGE DE MAISON	.	8	24	.	.	.
5555 ARTICLES D'ECLAIRAGE	.	15	36	.	.	.
556 ART. DE PAPETERIE; LIVRES, JOURNAUX	.	411	1276	.	.	.
5561 FOURNITURES DE BUREAU, ART. DE PAPET	.	19	96	.	.	.
5562 LIVRES	57	80	23	40.4		348	336	-	12	-	3.4
5563 JOURNAUX, PERIODIQUES	.	2	2	.	.	.
5564 KIOSQUE	.	310	842	.	.	.
557 COMBUSTIBLES, CARBURANTS	118	54	-	64	-	54.2	460	262	-	198	43.0
5571 COMBUSTIBLES, CARBURANTS	38	21	-	17	-	44.7	185	95	-	90	48.6
5572 STATION-SERVICE (SANS GARAGE)	80	33	-	47	-	58.8	275	167	-	108	39.3
558 ART. DE MENAGE, QUINCAILLERIE	.	123	418	.	.	.
5581 ART. DE QUINCAILLERIE, OUTILS	.	28	125	.	.	.
5582 APPAREILS ELECTROMENAGERS	.	64	147	.	.	.
5583 PORCELAINE, VERRERIE DOMESTIQUE	.	24	63	.	.	.
5584 BOISSELLERIE, VANNERIE, BROSSERIE	.	2	3	.	.	.
5585 VERNIS, PEINTURES ET PAPIERS PEINTS	.	12	29	.	.	.
5586 MACHINES A COUDRE/ A TRICOTER	.	5	21	.	.	.
5587 ART. D'INST. ET ART. MENAGERS, S.P.	.	8	30	.	.	.
559 VEHICULES, MACHINES	.	110	350	.	.	.
5591 AUTOS, VEHICULES UTILITAIRES	.	73	225	.	.	.
5592 MOTOS, CYCLES, MOTOCYCLES	52	21	-	31	-	59.6	132	57	-	75	56.8
5593 AUTRES VEHICULES	.	12	34	.	.	.
5595 VEHICULES ET MACHINES, S.P.	.	4	34	.	.	.
561 INST. DE PRECISION, OPTIQUE, RADIO, TV	327	502	175	53.5		1284	1979	695		54.1	
5611 APPAREILS PHOTO, ART. D'OPTIQUE	.	88	240	.	.	.
5612 RADIO, TV, VIDEO, ELECTR. GRAND PUBLIC	.	133	575	.	.	.
5613 HORLOGERIE, BIJOUTERIE	163	206	43	26.4		623	941	318		51.0	
5614 CASSETTES, DISQUES, CASSETTES VIDEO	.	45	96	.	.	.
5615 INSTRUMENTS DE MUSIQUE	.	18	65	.	.	.
5616 APP. D'OPTIQUE, RADIO, TV, S.P.	.	12	62	.	.	.
562 MACH., MAT. DE BUREAU; MAT. INFORMAT.	.	89	1081	.	.	.
5621 MEUBLES DE BUREAU	.	11	66	.	.	.
5622 MACHINES DE BUREAU	.	26	142	.	.	.
5623 MACHINES ET INST. INFORMATIQUES	.	29	590	.	.	.
5624 MATERIEL DE BUREAU DIVERS, S.P.	.	23	283	.	.	.
563 PROD. PHARMACEUTIQUES, DE BEAUTE	181	217	36	19.9		1086	1590	504		46.4	
5631 PHARMACIE	.	138	1341	.	.	.
5632 DROGUERIE, PARFUMERIE	.	57	174	.	.	.
5633 MAT. DE LABO, MAT. MEDICAL, ORTHOPED.	13	22	9	69.2		82	75	-	7	-	8.5
564 ARTICLES DIVERS	.	339	869	.	.	.
5641 JOUETS	13	26	13	100.0		50	80	30		60.0	
5642 ARTICLES ET VETEMENTS DE SPORT	43	50	7	16.3		211	265	54		25.6	
5643 MAROQUINERIE, ARTICLES DE VOYAGE	24	22	-	2	-	8.3	86	95	9	10.5	
5644 ANTIQUITES	.	71	113	.	.	.
5645 TIMBRES-POSTE	.	10	14	.	.	.
5646 SOUVENIRS, CADEAUX	.	38	94	.	.	.
5647 ARMES, MUNITIONS, ART. DE CHASSE	.	11	21	.	.	.
5648 GALERIE D'ART	.	63	118	.	.	.
5649 VENTES D'ARTICLES D'OCCASION	104	48	-	56	-	53.8	190	69	-	121	63.7
5650 AUTRE COMMERCE DE DETAIL SPECIALI.	20	71	51	255.0		117	199	82		70.1	
566 ARTICLES DIVERS	.	176	7897	.	.	.
5661 ART. DIVERS (SAUF PROD. ALIM.)	.	36	525	.	.	.
5662 ART. DIVERS, PRINCIP. ALIMENTAIRES	.	117	4453	.	.	.
5663 ART. DIVERS, PRINCIP. NON ALIM.	.	15	2724	.	.	.
5664 ARTICLES DIVERS, S.P.	.	8	195	.	.	.

OFS (Berne); tableau OOIC/10738

7. Taille des entreprises et des établissements¹

7.1 Les unités recensées

En 1985, sur les 2 903 *entreprises* du commerce de détail dont le siège est situé dans le canton,

- 2 638 (90,9 % du total) ne comptent qu'un seul établissement,
- 265 (9,1 % du total) en comptent plusieurs, l'établissement principal étant, par définition, situé dans le canton.

Les 3 863 *établissements* rattachés à ces 2 903 entreprises se répartissent en :

- 2 638 (68,2 % du total) établissements uniques (entreprises ne comptant qu'un seul établissement),
- 1 225 (31,8 % du total) établissements faisant partie d'une entreprise à plusieurs établissements, dont 265 établissements principaux (sièges d'une entreprise) et 960 établissements secondaires; parmi ceux-ci, 367 sont localisés hors du canton.

Les 3 770 *établissements* localisés dans le canton se décomposent en :

- 2 638 (70,0 % du total) établissements uniques,
- 1 132 (30,0 % du total) établissements faisant partie d'une entreprise à plusieurs établissements, dont 264 établissements principaux et 868 établissements secondaires.

La notion de taille

A partir des informations relevées lors du RFE, la taille des unités de recensement peut être essentiellement définie :

- pour un établissement, par le nombre de personnes occupées;
- pour une entreprise, par le nombre de ses établissements ou par le nombre total des personnes qui y travaillent.

Trois exemples plus ou moins fictifs permettent de comprendre l'intérêt de ce triple point de vue :

- a) Boucherie, charcuterie X... : magasin indépendant; petite entreprise constituée d'un seul établissement (entreprise et établissement se confondent).
- b) Grands magasins Y... : deux points de vente dans le canton, constituant une entreprise; le magasin principal (qui abrite la direction générale) est situé dans le centre, le magasin secondaire dans une commune suburbaine. Cette entreprise peut d'ailleurs être la filiale d'un groupe dont le siège est situé dans un autre canton. L'entreprise est donc de petite taille quant au nombre d'établissements, mais elle pourra être d'une très grande taille quant au nombre de personnes occupées.
- c) Kiosques Z... SA : entreprise dont le siège est situé dans le canton, constituée d'une centaine de petits établissements (une à deux personnes occupées par établissement, seul le siège en compte davantage). L'entreprise est donc de très grande taille si l'on se base sur le nombre d'établissements, de moyenne à grande taille si l'on considère le nombre de personnes occupées. Il est d'ailleurs possible qu'une bonne partie de ces établissements soient localisés dans d'autres cantons : sur le plan purement genevois et en terme d'emplois, une telle entreprise n'aura qu'une importance moyenne.

¹Voir définitions dans l'*Aspects statistiques* n° 66 : Recensement fédéral des entreprises 1985. 4. Les entreprises établies à Genève, mars 1989.

7.2 Entreprises

Taille selon le nombre d'établissements

La grande majorité des entreprises du commerce de détail sont constituées d'un seul établissement : 2 638, soit 90,9 % du total des 2 903 entreprises domiciliées dans le canton. A l'autre extrême, 3 entreprises ont chacune au moins 50 établissements.

Tableau 8

Canton de Genève

**Entreprises du commerce de détail dont le siège est situé dans le canton¹
selon la taille (nombre d'établissements), en 1985**

Entreprises de ... établissements	Entreprises	Etablissements	Personnes occupées
1	2 638	2 638	8 607
2 - 4	244	568	4 885
5 - 9	11	72	1 486
10 - 49	7	136	2 579
50 et plus	3	449	7 278
Total	2 903	3 863²	24 835³

1. Entreprises dont l'établissement principal est situé dans le canton.

2. Dont 367 établissements situés hors du canton.

3. Dont 2 965 personnes occupées dans les 367 établissements situés hors du canton.

Ces trois grandes entreprises groupent à elles seules 449 établissements (soit 11,6 % de l'ensemble des établissements se rattachant aux 2 903 entreprises domiciliées dans le canton) et 7 278 emplois (soit 29,3 % de l'ensemble des emplois correspondants).

Quant aux entreprises constituées d'un seul établissement (établissement et entreprise se confondent) leur poids équivaut à 68,3 % des établissements et à 34,7 % des emplois dépendant des 2 903 entreprises ayant leur siège à Genève.

Taille selon le nombre de personnes occupées

Mieux peut-être que leur nombre d'établissements, leur nombre total de personnes occupées permet de situer la taille des entreprises. En terme de personnes occupées, le commerce de détail se caractérise notamment par la présence d'un nombre élevé de grandes entreprises. En effet, si l'on considère les 2 903 entreprises de siège genevois recensées en 1985 (rappelons qu'elles groupent 3 863 établissements et 24 835 emplois), on constate que 16 d'entre elles atteignent ou dépassent la barre des 100 emplois, dont 8 celle des 500 emplois (tableau 9).

Ces 16 entreprises groupent à elles seules plus de moitié de l'emploi de la branche : 13 209 sur 24 835, soit 53,2 %. Les 8 très grandes entreprises (500 emplois et plus) en groupent 11 578, donc pas loin de la moitié (46,6 %).

Un tel poids des très grandes entreprises ne se retrouve que dans un nombre limité d'autres branches : dans la chimie (55,4 % des emplois sont concentrés dans des entreprises de plus de 500 emplois), la construction électrique (53,5 %) ainsi que dans le secteur public (par exemple, 74,2 % dans les organisations intergouvernementales).

Le poids des très grandes entreprises va de pair avec celui des très petites (1 à 4 personnes occupées). Cette caractéristique du commerce de détail – beaucoup de petites entreprises (magasins

indépendants) et poids très important de quelques "géants" (grands magasins, entreprises à succursales multiples) – correspond bien à l'image que chacun peut s'en faire intuitivement. En conséquence, les entreprises de taille moyenne (entre 10 et 99 personnes) ont moins de poids que dans la plupart des autres branches de l'économie.

7.3 Etablissements

Si l'on compare la structure du commerce de détail à celle du secteur tertiaire ou de l'ensemble des branches de l'économie, on constate qu'elle se caractérise par :

- l'importance des établissements de petite taille : plus de 90 % (90,4 %) des établissements se situent au-dessous de la barre des 10 emplois, près des trois-quarts (74,5 %) au-dessous de la barre des 5 emplois;
- le poids relativement faible des grands établissements : 26,4 % seulement des emplois du commerce de détail se concentrent dans des établissements occupant au moins 100 personnes, alors que la proportion s'établit à 42,7 % dans le secteur tertiaire et 42,9 % dans l'ensemble des branches de l'économie.

7.4 Comparaison : grandes entreprises, grands établissements

Si l'on se réfère à la limite des 100 personnes occupées qui, du moins sur le plan cantonal, est généralement retenue pour caractériser les grandes unités économiques, on obtient les chiffres suivants (pour 1985) :

Grandes unités du commerce de détail (au moins 100 personnes occupées)

Entreprises ayant leur siège dans le canton :

16 entreprises groupant 591 établissements, occupant 13 209 personnes.

Etablissements localisés dans le canton :

21 établissements, occupant 5 990 personnes.

Les 16 grandes entreprises du commerce de détail représentent, avec leurs 13 209 personnes occupées, 53,2 % de l'effectif total des personnes occupées dans les 2 903 entreprises domiciliées.

Les 21 grands établissements du commerce de détail groupent, avec leurs 5 990 personnes occupées, 26,4 % de l'ensemble des personnes occupées dans cette branche à Genève.

Tableau 9

Canton de Genève

**Entreprises du commerce de détail domiciliées dans le canton¹
selon la taille (nombre de personnes occupées), en 1985**

Entreprises de ... personnes	Entreprises	Etablissements	Personnes occupées
1	874	874	874
2 - 4	1 312	1 372	3 403
5 - 9	466	572	2 998
10 - 49	230	417	4 007
50 - 99	5	37	344
100 - 499	8	89	1 631
500 et plus	8	502	11 578
Total	2 903	3 863²	24 835³

1. Entreprises dont l'établissement principal est situé dans le canton.

2. Dont 367 établissements situés hors du canton.

3. Dont 2 965 personnes occupées dans les 367 établissements situés hors du canton.

Tableau 10

Canton de Genève

Etablissements et personnes occupées, selon la taille des établissements, en 1985

Etablissement de ... personnes	Etablissements			Personnes occupées		
	Total	Secteur tertiaire	Commerce de détail	Total	Secteur tertiaire	Commerce de détail
Chiffres absolus						
1	5 038	3 990	1 023	5 038	3 990	1 023
2 - 4	7 880	6 678	1 786	21 539	18 277	4 676
5 - 9	3 734	3 066	599	24 253	19 891	3 847
10 - 19	2 083	1 629	226	27 674	21 622	2 877
20 - 49	1 193	890	91	35 160	26 244	2 583
50 - 99	367	264	24	25 671	18 478	1 747
100 - 199	217	159	11	29 672	21 668	1 470
200 - 499	98	71	7	30 881	22 385	1 927
500 et plus	36	27	3	43 885	36 976	2 593
Total	20 646	16 774	3 770	243 773	189 531	22 743
Répartition (‰)						
1	244	238	271	21	21	45
2 - 4	382	398	474	88	96	206
5 - 9	181	183	159	99	105	169
10 - 19	101	97	60	114	114	126
20 - 49	58	53	24	144	139	113
50 - 99	18	16	6	105	98	77
100 - 199	11	9	3	122	114	65
200 - 499	5	4	2	127	118	85
500 et plus	2	2	1	180	195	114
Total	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

8. Surfaces de vente

La question relative à la surface de vente s'appliquait aux 3 497 magasins recensés dans le canton en 1985. Pour les 273 autres établissements (vente par correspondance, par l'intermédiaire de représentant(s), sur les marchés, etc.), cette question n'avait en effet en principe pas de sens. 596 établissements sur 3 497 n'ont pas fourni de réponse à cette question, soit une proportion de 17,0 %, sensiblement plus basse que celle se rapportant à l'ensemble de la Suisse (24,7 % !).

Sur la base des réponses obtenues,

- la surface de vente moyenne par magasin se chiffre à 158 m² (moyenne suisse : 180 m²);
- la surface de vente totale des 2 901 magasins ayant fourni une réponse se chiffre à 456 961 m²;
- la surface de vente totale estimée pour l'ensemble des 3 497 magasins du canton se chiffre à 561 400 m².

La surface de vente *moyenne par magasin* varie évidemment dans des limites très larges selon la forme de vente : elle s'élève à près de 7 000 m² pour les grands magasins, elle avoisine 100 m² pour les magasins spécialisés. Mais cette dernière catégorie est loin d'être homogène et la moyenne de 100 m² recouvre une grande variété de situations : la surface de vente moyenne par magasin descend à 38-39 m² pour les magasins de tabac et les kiosques, à 54-56 m² dans l'alimentation (boucheries, charcuteries, boulangeries, pâtisseries, confiseries), à 67 m² dans l'horlogerie, bijouterie. Elle s'élève à 134 m² pour les pharmacies, 211 m² pour le matériel de bureau et la bureautique, 464 m² pour les magasins de meubles.

Il est intéressant de relever que, *rapportée au nombre de personnes occupées* dans l'établissement, la surface de vente ne varie pas dans des limites aussi larges (tableau 11) : elle est en moyenne de 14 à 37 m² par personne occupée et seuls les supermarchés (14 m² par personne occupée) s'écartent un peu des autres catégories.

Signalons que les changements de nomenclature intervenus entre 1965, 1975 et 1985 ne permettent pas de présenter des chiffres sur *l'évolution des surfaces de vente*. Toutefois, des pointages portant sur les éléments pouvant être comparés montrent que les résultats moyens (surface par établissement, surface par personne occupée) ont peu changé d'un recensement à l'autre.

Tableau 11

Canton de Genève

Magasins selon la forme de vente¹ Données relatives aux surfaces de vente, en 1985

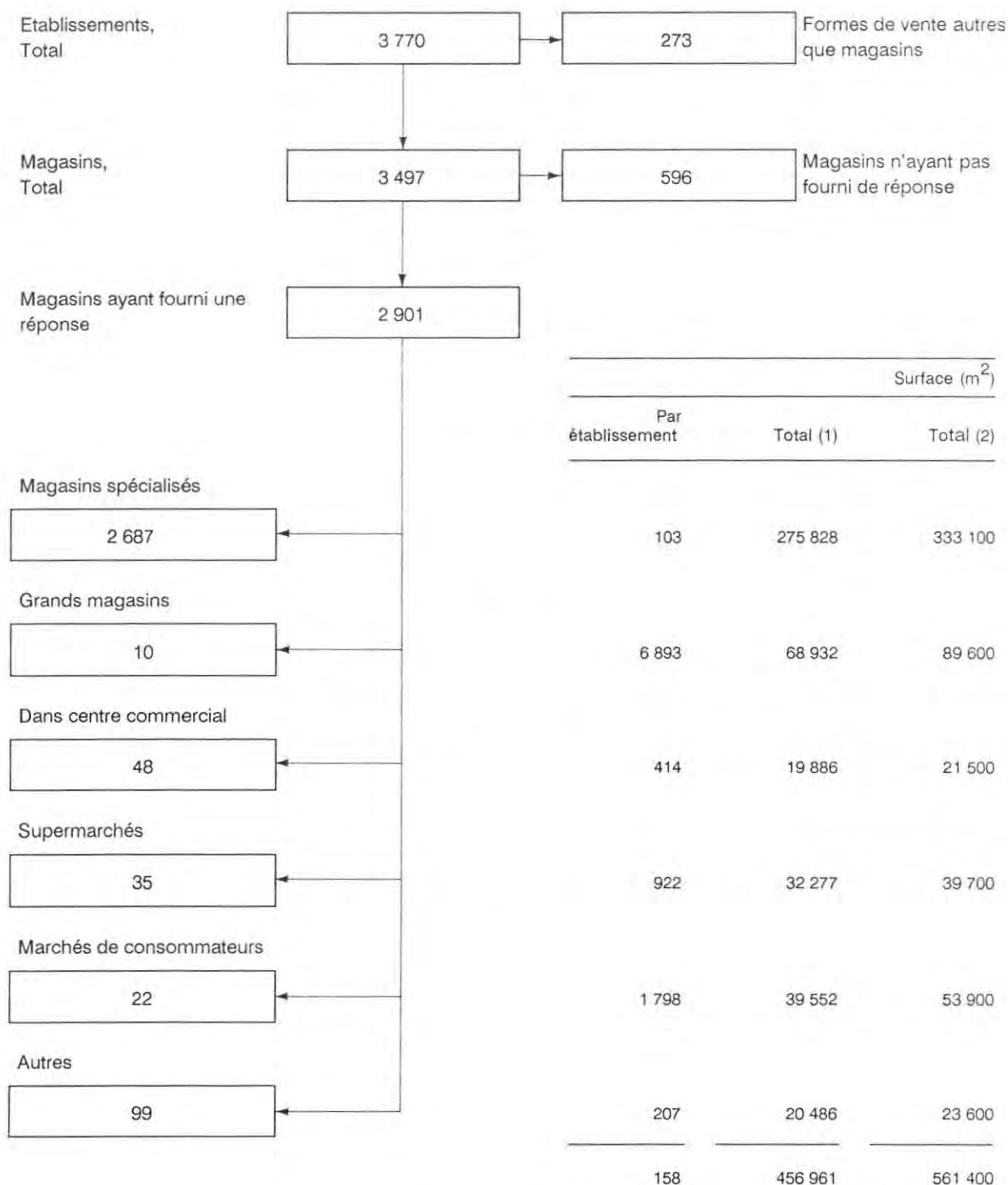
	Magasins spécialisés	Grands magasins	Magasins dans un centre commercial	Super marchés	Marchés de consom- mateurs	Autres	Total
Magasins, total	3 245	13	52	43	30	114	3 497
Magasins ayant répondu	2 687	10	48	35	22	99	2 901
Surface totale estimée (m ²)	333 100	89 600	21 500	39 700	53 900	23 600	561 400
Surface par magasin (m ²)	103	6 893	414	922	1 798	207	158
Surface par personne occupée (m ²)	24	36	37	14	34	34	26
Personnes occupées par magasin	4	192	11	64	53	6	6

1. Voir définitions page 5.

Tableau 12

Canton de Genève

Etablissements du commerce de détail, selon la forme de vente, en 1985
Surfaces de vente par magasin, surfaces de vente totales



Surface totale (1) : selon données des magasins ayant fourni une réponse.
 Surface totale (2) : estimation pour l'ensemble des magasins.

9. Localisation des établissements

9.1 Principaux traits

En 1985, la répartition sur le territoire cantonal des établissements du commerce de détail et des emplois qui leur sont rattachés peut être résumée ainsi :

- Le centre de la Ville de Genève, représenté par la *Petite Ceinture*, concentre une part très importante des établissements (30,6 % du total cantonal) et, surtout, des emplois (36,0 %) du commerce de détail.
- Cette concentration se manifeste en particulier dans la catégorie des *grands magasins* : sur les 13 établissements de cette catégorie recensés à Genève en 1985, 5 se trouvaient à l'intérieur de la Petite Ceinture; ils occupaient 1 971 personnes, soit 79,0 % de l'ensemble du personnel des 13 grands magasins.
- Les *supermarchés* sont en revanche absents du centre; on les trouve dans les quartiers périphériques de la ville ainsi que dans les grandes communes suburbaines. 43 supermarchés ont été recensés en 1985, soit :
 - aucun dans la Petite Ceinture
 - 18 dans les autres quartiers de la ville
 - 16 dans les cinq grandes communes suburbaines¹
 - 9 dans les 39 autres communes.

Cette absence de supermarchés dans le centre, si elle est remarquable, n'est pas surprenante. En effet, une telle forme de vente (libre-service dont la surface de vente est d'au moins 400 m²) n'est vraiment attrayante pour le client moyen que s'il peut laisser son véhicule à proximité : qui dit supermarché dit grand parking (gratuit, de préférence), donc implantation dans des zones où le prix des terrains permet encore ce type de construction.

- Des diverses formes de points de vente, les *magasins spécialisés* sont les plus "équitablement" répartis sur le territoire du canton, du moins en ce qui concerne les unités de petite taille : chaque commune ou presque compte sur son territoire quelques boulangeries, tabacs-journaux, boucheries, etc. Toutefois, pour les unités de plus grande taille et en particulier dans des secteurs comme l'habillement-chaussures, l'optique-radio-TV, l'horlogerie-bijouterie, la Petite Ceinture assure également une fonction centrale.

9.2 Ville de Genève et centre de la ville

La concentration géographique, autour des noyaux urbains, des activités de type tertiaire – entre autres, du commerce de détail – est une notion assez banale, qu'il paraît toutefois utile de vérifier dans le cas de Genève (tableau 13 et graphique 2).

La *ville de Genève* occupe 6,4 % de la superficie totale du canton, qui est de 24 590 hectares, partie genevoise du lac non comprise. Elle groupe un peu moins de la moitié (43,8 %) de la population du canton (en septembre 1985, date du recensement) et près de deux tiers des emplois (62,9 %).

Certes, la concentration du commerce de détail en terme *d'établissements* s'exprime assez nettement, puisque la ville de Genève groupe 73,1 % – près des trois quarts – des établissements de la branche. Toutefois, en terme *d'emplois*, on ne peut pas vraiment parler de concentration, puisque la part de la ville de Genève dans le total des emplois du commerce de détail (64,8 %) n'est que de peu supérieure à la moyenne (62,9 % pour l'ensemble des branches).

¹Communes de plus de 10 000 habitants (Carouge, Lancy, Meyrin, Onex, Vernier).

Le *centre de la ville* peut être défini de manière plus ou moins extensive; à Genève, trois définitions principales sont à notre disposition :

- *Ancien territoire de la ville* (jusqu'en 1930), qui groupe quatre secteurs statistiques :

Cité-Centre	105 ha	778	points de vente (1985)
Saint-Gervais-Chantepoulet	47 ha	374	
Délices-Grottes	68 ha	128	
Pâquis-Navigation	40 ha	207	
Total	260 ha	1 487	
- *Petite Ceinture*, qui groupe les deux premiers de ces secteurs : Cité-Centre et Saint-Gervais-Chantepoulet, et correspond grosso modo à l'ancienne "Genève intra muros" de part et d'autre du Rhône.
- *Cité-Centre*, soit la partie rive gauche de la Petite Ceinture, qui englobe notamment la vieille ville.

De ces trois entités, nous avons choisi ici la seconde, la *Petite Ceinture*, qui sert le plus souvent de référence lors d'études dans les domaines de l'aménagement du territoire, des transports ou du stationnement.

Tableau 13

Canton de Genève

Localisation de la population et des activités en 1985

	Ville de Genève			Autres communes			Canton
	Petite Ceinture ¹	Autres quartiers	Total	5 grandes communes ²	Autres	Total	
Chiffres absolus							
Surface (hectares)	152	1 421	1 573	2 790	20 227	23 017	24 590
Population résidante	10 200	146 500	156 700	101 000	100 000	201 000	357 700
Total emplois	51 343	102 134	153 477	53 819	36 477	90 296	243 773
<i>Commerce de détail :</i>							
Emplois	8 189	6 545	14 736	5 519	2 488	8 007	22 743
Etablissements	1 152	1 604	2 756	568	446	1 014	3 770
Répartition (‰)							
Surface	6	58	64	113	823	936	1 000
Population résidante	29	409	438	282	280	562	1 000
Total emplois	210	419	629	221	150	371	1 000
<i>Commerce de détail :</i>							
Emplois	360	288	648	243	109	352	1 000
Etablissements	306	425	731	151	118	269	1 000

1. Secteurs statistiques de Cité-Centre et Saint-Gervais-Chantepoulet.

2. Cinq grandes communes suburbaines (plus de 10 000 habitants) : Carouge, Lancy, Meyrin, Onex, Vernier.

La Petite Ceinture est une zone essentiellement vouée aux activités tertiaires : occupant moins de 1 % du territoire du canton (0,6 %), elle groupe moins de 3 % de sa population (2,9 % en 1985) mais plus du cinquième de l'ensemble des emplois (21,0 %).

Pour le *commerce de détail* en particulier, la spécialisation de la Petite Ceinture est une réalité : elle se traduit par des parts de l'ordre du tiers du total cantonal : 30,6 % pour les établissements et 36,0 % pour les emplois. A titre de comparaison, par rapport au total cantonal, la Petite Ceinture groupe en 1985 :

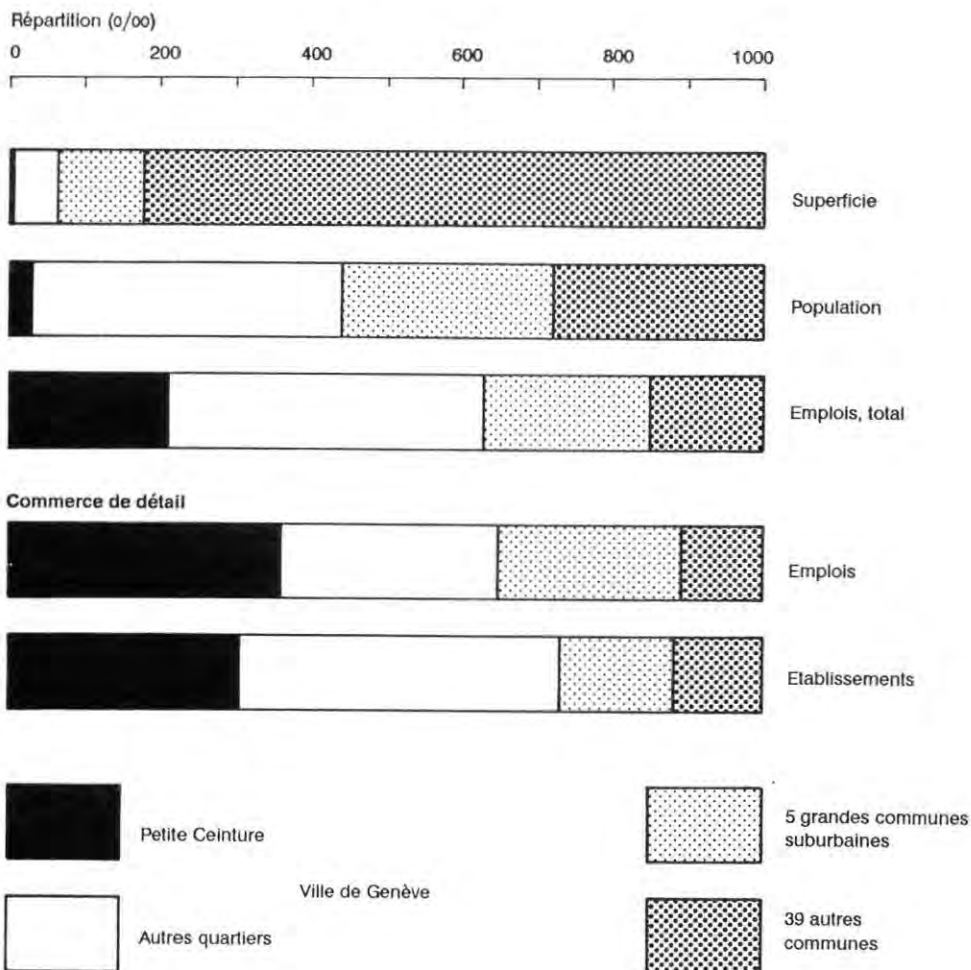
61,6 %	des établissements	et	81,4 %	des emplois	dans	les banques
48,7 %	"		50,3 %	"		les assurances
41,3 %	"		50,1 %	"		les affaires immobilières
30,6 %	"		36,0 %	"		le commerce de détail
32,1 %	"		24,1 %	"		les administrations publiques
22,1 %	"		31,1 %	"		l'hôtellerie-restauration
24,7 %	"		7,2 %	"		les services de santé
10,9 %	"		5,0 %	"		les industries, arts et métiers
6,3 %	"		0,9 %	"		les organisations internationales et la diplomatie.

On constate ainsi que c'est dans le secteur des affaires que la concentration géographique est la plus forte; *les banques et établissements financiers*, en particulier, concentrent 61,6 % de leurs établissements et 81,4 % de leurs emplois dans la Petite Ceinture en 1985. A noter encore la position particulière des *services de santé* : beaucoup d'établissements (cabinets médicaux) mais peu d'emplois (pas d'établissement hospitalier) dans ces quartiers, et des *organisations internationales* et *représentations diplomatiques* qui, on le sait, sont groupées dans une autre zone de l'agglomération.

Graphique 2

Canton de Genève

Localisation de la population et des activités en 1985



9.3 Communes suburbaines

Le tableau 14 indique, pour les communes les plus "commerciales" du canton, le nombre d'établissements du commerce de détail en 1985 et leur répartition selon la forme de vente. Les communes sont classées en ordre décroissant, selon le nombre total de points de vente.

Ces 16 communes regroupent 3 671 établissements sur 3 770 (soit 96,8 % du total) et 22 429 personnes occupées sur 22 743 (soit 98,6 % du total). L'ensemble des 29 autres communes ne groupe donc que 3,2 % des points de vente du canton et 1,4 % de l'ensemble des personnes occupées.

En dehors de la ville de Genève, on constate également une concentration des activités commerciales à Carouge et, en partant du centre, dans trois directions : vers les Trois-Chênes (Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex), vers Lancy, Onex et vers Vernier, Meyrin.

Tableau 14

Canton de Genève

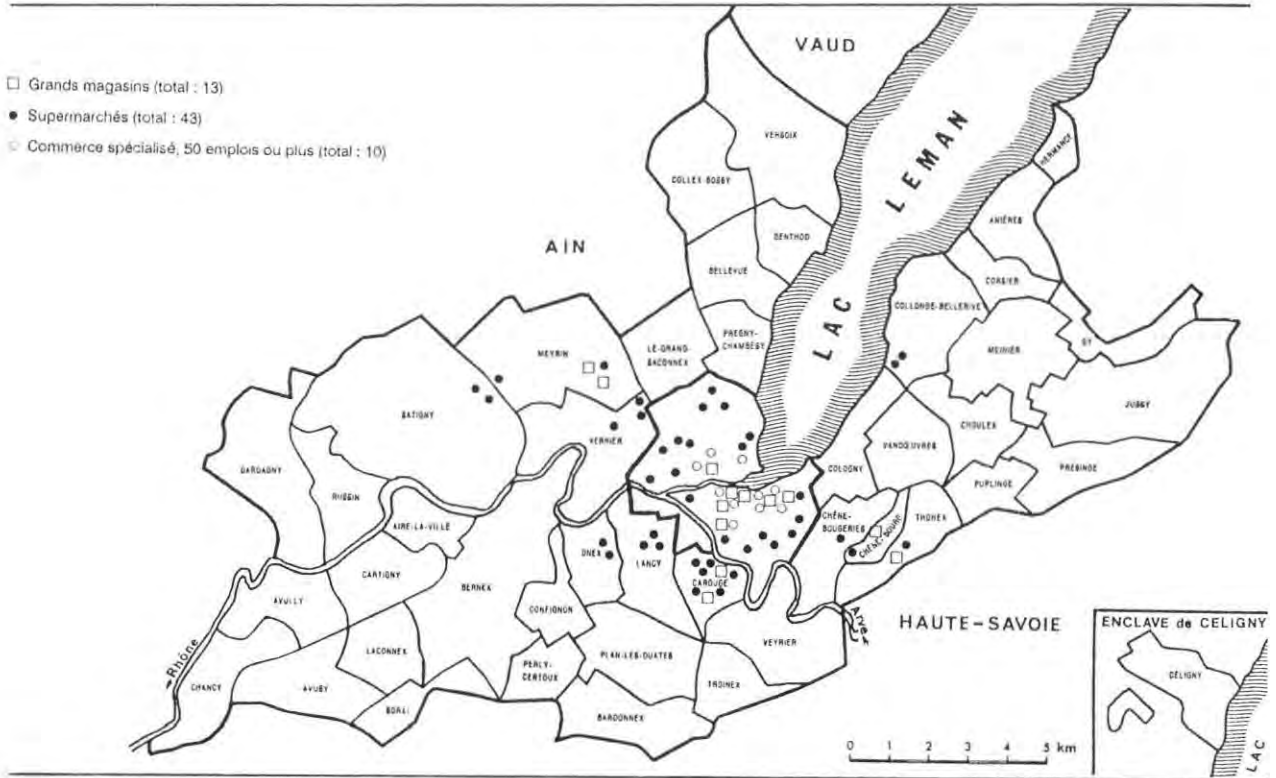
Localisation des établissements du commerce de détail, selon la forme de vente¹, en 1985

	Magasins						Autres formes de vente	Total général
	Magasins spécialisés	Grands magasins	Dans centre commercial	Super-marchés	Autres	Total		
Petite Ceinture ²	1 074	5	17	—	21	1 117	35	1 152
Autres quartiers	1 404	2	8	18	65	1 497	107	1 604
Total Genève	2 478	7	25	18	86	2 614	142	2 756
Carouge	183	2	—	6	9	200	24	224
Lancy	92	—	1	3	10	106	7	113
Vernier	65	—	18	3	7	93	16	109
Meyrin	56	2	3	2	5	68	12	80
Chêne-Bourg	40	1	1	1	4	47	5	52
Thônex	41	1	—	1	2	45	7	52
Onex	35	—	—	2	—	39	6	45
Versoix	34	—	—	2	3	37	5	42
Chêne-Bougeries	33	—	2	1	2	38	3	41
Grand-Saconnex	27	—	2	—	2	31	5	36
Collonge-Bellerive	25	—	—	2	—	27	3	30
Veyrier	15	—	—	—	2	17	6	23
Plan-les-Ouates	13	—	—	—	1	14	4	18
Bernex	12	—	—	—	2	14	1	15
Satigny	12	—	—	2	—	14	1	15
Autres communes (29)	84	—	—	—	9	93	26	119
Total canton	3 245	13	52	43	144	3 497	273	3 770

1. Voir définitions page 5.

2. Cité-Centre; Saint-Gervais-Chantepoulet.

Etablissements du commerce de détail en 1985
Localisation des grands établissements, par commune



Collection "Aspects statistiques" : liste des cahiers parus

- **Economie genevoise, rétrospective annuelle**

N° 55	Février	1987	Rétrospective	1986
N° 59	Février	1988	"	1987
N° 64	Février	1989	"	1988
N° 73	Février	1990	"	1989

- **Recensements fédéraux de la population et des logements (RFP)**

N° 22	Octobre	1981	RFP 1980	1. Population et ménages
N° 30	Octobre	1982	RFP 1980	2. Structures de la population des communes
N° 32	Décembre	1982	RFP 1980	3. Structures de la population du canton
N° 35	Mai	1983	RFP 1980	4. Ménages : composition et taille
N° 38	Septembre	1983	RFP 1980	5. Bâtiments et logements
N° 42	Décembre	1984	RFP 1980	6. Population active et mouvements pendulaires
N° 44	Mai	1985	RFP 1980	7. Conditions d'habitation des ménages (1)
N° 45	Juillet	1985	RFP 1980	8. " " " (2)
N° 46	Août	1985	RFP 1980	9. " " " (3)
N° 52	Juin	1986	RFP 1980	10. Structure professionnelle de la population résidente active

- **Recensements fédéraux des entreprises (RFE)**

N° 3	Mai	1977	RFE 1975	Le secteur public à Genève
N° 8	Juin	1978	RFE 1975	Les emplois, évolution par branche
N° 16	Octobre	1980	RFE 1975	La dépendance économique des entreprises du canton
N° 57	Septembre	1987	RFE 1985	1. Les administrations publiques dans le canton
N° 62	Novembre	1988	RFE 1985	3. Évolution de l'emploi par branche économique 1975
N° 66	Mars	1989	RFE 1985	4. Les entreprises établies à Genève
N° 68	Mai	1989	RFE 1985	5. Évolution de l'emploi dans les communes genevoises 1975-82-85
N° 69	Juin	1989	RFE 1985	6. Etablissements et personnes occupées dans le canton de Genève
N° 74	Mars	1990	RFE 1985	7. Le commerce de détail à Genève

- **Population (état, mouvement, perspectives)**

N° 11	Février	1979	Perspectives d'évolution de la population du canton	
N° 28	Février	1982	Évolution récente de la natalité à Genève	
N° 31	Novembre	1982	Note sur l'évolution des divorces à Genève	
N° 49	Janvier	1986	Évolution de la population étrangère à Genève, 1981-1984	
N° 58	Décembre	1987	Émigration des Suisses hors du canton de Genève, 1984-1986	
N° 71	Novembre	1989	Note sur l'évolution des conceptions hors mariage, à Genève et en Suisse	

- **Emploi et vie active**

N° 5	Juin	1977	Évolution de l'emploi à Genève depuis 1973	
N° 15	Mai	1980	Évolution de l'emploi à Genève	
N° 24	Novembre	1981	Population active à Genève, 1980	
N° 36	Juin	1983	Les emplois à Genève en 1982; enquête de septembre 1982	
N° 63	Février	1989	La main-d'oeuvre frontalière dans le canton de Genève	

- **Enseignement, formation, recherche**

N° 25	Décembre	1981	Les brevets originaires de Genève délivrés en Suisse, 1978-1980	
-------	----------	------	---	--

- **Agriculture**

N° 23	Octobre	1981	RFA 1980	Recensement de l'agriculture et de l'horticulture
N° 61	Octobre	1988	RFE 1985	2. Le recensement de l'agriculture à Genève (RFA)

- **Energie**

N° 53	Novembre	1986	Le point sur les statistiques de l'énergie dans le canton de Genève	
-------	----------	------	---	--

- **Industrie**
 - N° 40 Avril 1984 Évolution de l'emploi dans l'industrie genevoise, 1966-1982
- **Construction et logement**

Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève

 - N° 1 Février 1977 Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève
 - N° 4 Mai 1977 Dépenses pour les travaux de construction à Genève en 1976 et 1977
 - N° 7 Avril 1978 " " " en 1977 et 1978
 - N° 13 Mai 1979 " " " en 1978 et 1979

Logements inoccupés (vides, vacants), locaux commerciaux vacants

 - N° 2 Mars 1977 Résultats de l'enquête à Genève, au 1er décembre 1976
 - N° 6 Février 1978 " " " 1977
 - N° 12 Février 1979 " " " 1978
 - N° 14 Mars 1980 " " " 1979
 - N° 19 Mars 1981 " " " 1980
 - N° 27 Février 1982 " " " 1981
 - N° 34 Mars 1983 " " " 1982
 - N° 43 Mars 1985 Résultats de l'enquête à Genève, au 1er juin 1984
 - N° 48 Octobre 1985 " " " 1985
 - N° 54 Décembre 1986 " " " 1986
 - N° 65 Février 1989 " " " 1987 et 1988
- **Banques et assurances**
 - N° 70 Août 1989 Les banques à Genève
- **Secteur international**
 - N° 9 Décembre 1978 Les Organisations internationales à Genève 1977-1978
 - N° 18 Mars 1981 " " 1979-1980
 - N° 72 Janvier 1990 Le secteur international à Genève, bilan 1989
- **Commerce extérieur du canton avec l'étranger**
 - N° 20 Avril 1981 Résultats par groupe de marchandises, 1972-1980
 - N° 33 Février 1983 Emploi, nature, provenance et destination des marchandises, 1981
 - N° 51 Avril 1986 Mode de transport (1972-1984), emploi et nature des marchandises (1982-1984)
- **Salaires, revenus et prestations sociales**
 - N° 39 Décembre 1983 Les revenus distribués par branche économique à Genève; salaires moyens à Genève et en Suisse
- **Prix, loyers**
 - N° 17 Février 1981 Évolution des prix à la consommation; bilan 1980 et perspectives 1981
 - N° 21 Juin 1981 Évolution semestrielle des loyers; résultats de mai 1981
 - N° 29 Avril 1982 Évolution des prix à la consommation; bilan 1981 et perspectives 1982
 - N° 37 Juin 1983 Prix à la consommation et loyers; évolution 1982-1983
 - N° 41 Juillet 1984 " " évolution 1983-1984
 - N° 56 Juillet 1987 " " évolution 1984-1986
 - N° 60 Septembre 1988 Évolution des prix à la consommation 1983-1987; comparaison Genève/Suisse
 - N° 67 Avril 1989 Variations et niveau des loyers en cas de changement de locataire
- **Conjoncture**
 - N° 47 Septembre 1985 Le mouvement de fonds des CCP à Genève, 1960-1984
- **Mélanges**
 - N° 10 Janvier 1979 Franc suisse et économie genevoise
Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse
Tourisme et hôtellerie

Données générales, chiffres

- **Annuaire statistique**

Environ 330 pages, couverture rouge, parution vers la fin du mois d'octobre.

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, mais aussi les communes (et en particulier la Ville de Genève). L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe, tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes.

- **Mémento statistique**

Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit).

C'est une synthèse des données essentielles sur le canton.

- **Bulletin statistique**

Bulletin trimestriel de 48 pages, couverture verte.

Choix des principales statistiques genevoises (avec quelques données suisses) disponibles trimestriellement ou mensuellement. Ce bulletin trimestriel est complété d'une feuille mensuelle (huit numéros par an) donnant une mise à jour des principales données sur le canton.

Cahiers

(Etudes, analyses, résultats de relevés périodiques ou d'enquêtes).

Cahiers de format A4; quatre séries identifiables par la couleur de leur couverture :

- **Aspects statistiques**

Couverture bleue, 4 à 8 numéros par an.

Série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement (résultats de recensements, d'enquêtes annuelles, etc.) ou non (études ponctuelles). Dans cette série paraît chaque année, au début mars, une rétrospective sur l'économie genevoise.

- **Données statistiques**

Couverture jaune, 5 à 10 numéros par an.

Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse d'abord à des publics spécialisés.

- **Etudes et documents**

Couverture rouge et noire, diffusion par souscription.

Documents techniques (méthodologie, classifications) ou données statistiques de référence ou ayant valeur d'archives.

- **Reflets conjoncturels**

Cahier trimestriel de 8 pages, couverture brune.

Série distribuée avec le bulletin statistique trimestriel, traitant de la conjoncture économique à Genève. Choix d'indicateurs économiques, l'accent principal ayant été mis jusqu'ici sur l'industrie (test conjoncturel). Le *Fait marquant* traite, sur une page, une question de l'actualité économique.

Publications périodiques sur des domaines spécifiques

- **Marche des affaires dans l'industrie**

Feuille de couleur orange.

Feuille mensuelle, avec complément trimestriel, présentant les résultats chiffrés du test conjoncturel pour l'industrie à Genève.

- **Indices des prix à la consommation**

Feuille mensuelle de couleur violette.

Tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

- **Mercuriale de Genève**

Recueil de tableaux d'une douzaine de pages, couleur brique, paraissant une fois par mois.

Liste des prix observés sur les marchés de la Ville de Genève.